

AGREMENT ATEX

Nous soussignés CDR Pompe SpA établie Via Togliatti 26A, 20030 SENAGO – Mi – Italie, donnons notre agrément à la société :

PCB – Pompes Chimiques Brahic ZA 433 av Sainte Barbe F – 30520 Saint Martin de Valgalgues

Cet agrément porte sur la vente, le montage et les réparations avec les pièces d'origine, des pompes produites par notre société et destinées aux applications dans les zones à risque décrites par la directive ATEX 94/9 CE

Les opérations réalisées par PCB devront être en accord avec le dossier technique qui nous a été remis et suivant les dispositions vérifiées par nous lors de l'audit que nous avons mené dans les locaux de PCB en date du 19/06/2007.

En outre, nous, CDR Pompe SpA, représenté par M. Maurizio Abordi, son représentant légal, donnons délégation à PCB représenté par son administrateur, pour signer les certificats consécutifs à la réparation, la modification ou la mise en conformité des pompes agréées ATEX produites par notre société. Ces opérations devront avoir été réalisées conformément au cahier des charges et au dossier technique liés à l'agrément ci-dessus.

Fait à Senago le 24/10/2007

(CDR Pompe SpA)

(PCB Pompes Chimiques Brahic)